

Sophie Petit

De: philippe.legendre@aviation-civile.gouv.fr de la part de Philippe LEGENDRE
<philippe.legendre@aviation-civile.gouv.fr>
Envoyé: mardi 6 décembre 2016 11:09
À: urbanisme; FAVAREL Eric DGAC/DD
Cc: POULAIN Brigitte DGAC/DSAC-N
Objet: Avis DSAC-Nord sur Arrêt du projet de PLU de MENNECY

Dossier suivi par Madame PETIT :

Madame,

Par courrier en date du 15 novembre 2016, vous m'informez de la délibération du conseil municipal de Mennecy et de l'arrêté du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément à notre courrier (réf. 2015 / 957 – 251640) du 21 octobre 2015, j'ai l'honneur de vous informer que la commune de Mennecy est intéressée par les servitudes radioélectriques contre les obstacles du FH tronçon ETAMPES-Morigny-Champigny / ORLY-Aérodrome (plan STNA n° 354) approuvé par décret du 02 juin 1968.

Ces servitudes d'utilité publique, opposables aux tiers, doivent apparaître au PLU et être prises en considération pour tous les projets d'urbanisme.

Je constate que le document 6b du CD Rom envoyé par vos soins et traitant des SUP fait apparaître ces servitudes.

Ce projet de PLU n'appelle pas de remarque particulière.

Cordialement.

--

Philippe LEGENDRE Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord Département Surveillance et Régulation Athis-Mons Subdivision Développement Durable Tel:+33 (0)1 69 57 76 23 Fax:+33 (0)1 69 38 26 23 Adresse postale : 9 rue de Champagne, 91200 Athis-Mons